

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 74 du 19 janvier 1953 :

n° 74

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO  
n° 2 du 01/02/1953

Date de publication  
19 janvier 1953

Date du numéro  
1 février 1953

### TEXTE INTÉGRAL

Pour compter du 1er janvier 1953, le salaire mensuel de M. Hua (Ernest), mécanicien en service à la voirie, est porté à quarante mille francs (40.000 fr.), exclusif de toute indemnité.